

ÎLE-DE-FRANCE

Séminaire
sur les territoires

L'Agence régionale de santé Île-de-France, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), et les conseils territoriaux de santé d'Île-de-France ont organisé le 5 mai dernier un séminaire sur les territoires qui a réuni quarante-sept participants. Cinq groupes de travail ont planché sur la notion de territoire opérationnel et imaginé, à partir d'expériences concrètes, les conditions de réussite d'un projet en santé sur un territoire. Le besoin d'information et de coordination, entre acteurs et entre systèmes d'information, ainsi que la nécessité d'aller jusqu'à la modélisation dès lors que des initiatives particulièrement innovantes ont été identifiées, ont constitué le fil rouge des différentes restitutions. La création d'un poste de coordinateur de santé pour améliorer la fluidité des parcours de soins a également été débattue.

Pour Jean-Pierre Burnier, président de la CRSA, «l'approche territoriale, levier d'action des cinq années qui viennent, nécessite que soit défini un territoire plus fin pour mieux organiser et faire vivre les parcours des patients». ✱

REPÈRES

18,5%

des jeunes

Franciliens scolarisés en classe de troisième sont en surpoids ou obèses.

Source: Habitudes alimentaires, activité physique et sédentarité des adolescents franciliens, ORS Île-de-France.

3 000

enfants

environ se sont adressés aux cellules d'urgence médico-psychologique après l'attentat de Nice.

Source: Pr Florence Askenazy, CHU de Nice, Le Figaro, 24 mai 2017.

OCCITANIE

Projet territorial de santé
mentale, mode d'emploi

Plus de 120 personnes ont participé le 12 mai dernier à la journée de lancement du projet territorial de santé mentale organisée par le centre hospitalier (CH) de Thuir.

La gageure consistait à rassembler l'ensemble des partenaires concernés. Les professionnels et usagers tout d'abord: établissements hospitaliers publics membres du groupement hospitalier de territoire, cliniques privées psychiatriques, médecins généralistes, établissements et associations du secteur médico-social, représentants d'usagers (Fnapsy, GEM, Unafam, Sésame autisme). Puis les partenaires institutionnels: agence régionale de santé (ARS), conseil territorial de santé, préfecture, conseil départemental, direction départementale de la cohésion sociale. «Nous avons aussi dû identifier les légitimités et solliciter des mandats. C'est ainsi par exemple que la déléguée départementale de la FHF a représenté le secteur médico-social public. La direction générale de l'ARS nous a donné son aval en février 2017 et nous travaillons depuis en étroite collaboration avec elle, ainsi qu'avec la délégation territoriale et les instances de démocratie sanitaire», explique Philippe Banyols, directeur du CH. Deux cycles de réunions ont déjà été planifiés en septembre et novembre prochains pour les six groupes de travail dont les thématiques portent sur les parcours de vie, le repérage précoce, la prévention des situations de crise, la prise en charge somatique des patients de la psychiatrie et du handicap psychique, ou encore l'accès à la réhabilitation et au logement. «Les quatre conseils locaux de santé mentale du département seront sollicités pour l'élaboration du diagnostic partagé que nous validerons en septembre et les élus, maires et parlementaires seront naturellement associés à cet espace commun de réflexion et d'élaboration», témoigne le directeur du CH de Thuir. ✱

Des conditions territoriales favorables

«Notre territoire se définit simplement au niveau du département des Pyrénées-Orientales, et il ne compte qu'un seul établissement de santé spécialisé en psychiatrie. La facilité à définir un territoire est une condition nécessaire, même si elle n'est pas suffisante, pour mener à bien un tel projet fédératif», explique Philippe Banyols.